

pour le dernier de ses enfants, il le considère comme fait à lui-même, vous récompenser au centuple, vous et votre digne compagne, pour votre charité vraiment chrétienne.

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher M. Sharples,

Votre dévoué dans le Christ,

(Signé)

L.-N., Archevêque de Québec.

— Jeudi de la semaine dernière, le R. P. Provincial des religieux de Sainte-Croix a reçu les vœux de trois novices, dans la chapelle de la maison d'études que l'institut possède à Québec.

— ♦♦♦ —

Les reliques de saint Vincent de Paul

— o —

La *Gazette de Liège* a signalé la présence en Belgique, à Ans, du grand serviteur de Dieu, saint Vincent de Paul. Il repose sous le grand autel de la Maison provinciale des Filles de la Charité. Près du corps, sont les reliques de deux de ses fils spirituels, les ossements des bienheureux Perboyre et Clet qui, le second en 1820, le premier en 1840, donnèrent leur vie pour la foi qu'ils étaient allés porter généreusement à la nation chinoise. Ces précieuses reliques furent, un soir, déposées dans une double caisse, dont l'une affectait à dessein des dimensions exagérées. Et le précieux colis fut conduit à la gare du Nord, où il fut embarqué et enregistré comme « bagage » d'un Père Lazariste en partance pour Ans, près de Liège.

On avait, à l'avance, obtenu du gouvernement belge que le susdit « colis » serait exempt de la visite de la douane, les sceaux épiscopaux apposés sur les fermetures de la première enveloppe ayant à demeurer intacts.

Comment le corps du saint, ainsi transporté en Belgique, fut reçu à destination, la *Gazette de Liège* nous l'apprend avec tous les détails désirables :

« M. le chanoine Lucas, secrétaire de l'Evêché, fut délégué par Mgr l'évêque de Liège pour procéder à la reconnaissance des reliques. En présence de ces témoins, MM. les curés d'Ans Saint-Martin et Ans Sainte-Marie, les révérends Nyssen et Schoonbroodt, M. le visiteur des Prêtres de la Mission des La-